



**GECAMINES**

419, Boulevard Kamanyola, Lubumbashi,  
Haut-Katanga, République Démocratique du Congo

[www.gecamines.cd](http://www.gecamines.cd)

**DIRECTION GENERALE**

Lubumbashi, le 08 décembre 2018

Réf : 1235/DG/18

**Transmis copie pour information à :**

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de Gécamines S.A
- Monsieur le Président du Conseil de Direction de SOMIDEZ
- Monsieur le Vice-Président du Conseil de Direction de SOMIDEZ

---

**A : - Monsieur le Président de SOMIDEZ**

Luano City, Bâtiment B  
Aéroport de Lubumbashi  
à **Lubumbashi, R.D Congo**

**Objet : Grève de la main d'œuvre en régie à SOMIDEZ**

**Monsieur le Président,**

Nous avons été informés par divers canaux, de difficultés rencontrées avec les ouvriers congolais présents sur le site de construction de l'usine de DEZIWA, qui ont, ce jeudi 6 décembre 2018, bloqué notamment la route Likasi – Kolwezi ainsi que les installations, du fait du non- respect de leurs conditions de travail.

Il a été fait état d'ouvriers non enregistrés auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, en abrégé C.N.S.S., alors que ces mêmes ouvriers verraient néanmoins leur paie amputée à la source de la part destinée à cet organisme public social. Si elle était avérée, cette situation caractériserait une fraude à la législation sociale et auprès des ouvriers concernés.

En tant que responsable opérationnel du projet au titre de la convention de JV et au regard de la loi, il est de votre responsabilité de veiller à faire respecter la législation congolaise auprès des ouvriers, utilisés directement ou à travers les sous-traitants de la JV.

---

**GECAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M

Nous vous demandons donc de bien vouloir organiser une réunion lundi 11 décembre sur le site de l'usine entre les responsables concernés de Somidez et de ses sous-traitants et la Délégation de Gécamines que nous conduirons, à laquelle nos représentants à Somidez participeront, afin de comprendre la situation et prendre les mesures qui s'imposent.

Il est de notre responsabilité propre en tant que principale entreprise congolaise du pays, et de l'intérêt de notre partenariat commun, que le développement du projet DEZIWA soit réalisé dans l'exemplarité.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de notre franche collaboration.



Jacques KAMENGA TSHIMUANGA  
Directeur Général a.i

---

**GECAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M